



MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2606-005 – 4, chemin Island

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Monsieur Nicolas Turgeon-Morin, Directeur général greffier-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le 6 juillet 2026 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2606-005

Nature et effets de la demande :

- Autoriser le dépassement, pour le garage attaché, de la hauteur de la résidence (7 mètres) à 8,53 mètres

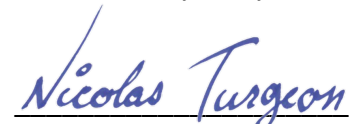
Identification du site concerné :

L'emplacement visé par la présente demande est situé au 4 chemin Island, sur la propriété composée du lot 5 192 534 du cadastre du Québec (matricule : 8705-90-2885) et localisé dans la zone REC-3.

Conformément à la Loi, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance.

DONNÉ À BOLTON-OUEST, CE 16^E JOUR DE JUIN 2026.

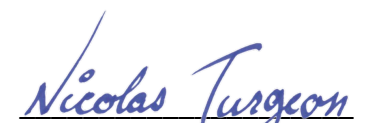
Copie certifiée conforme ce
16^e jour de juin 2026


Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Nicolas Turgeon-Morin, Directeur général greffier-trésorier, de la Municipalité de Bolton-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil CE SEIZIÈME JOUR DE JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX entre huit heures trente et dix-huit heures.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE SEIZIÈME JOUR DE JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX.


Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général greffier-trésorier